

Lille, le 24 mars 2017.

Création de l'Université de Lille : la fusion des trois universités lilloises est votée par les trois conseils d'administration.

Les trois conseils d'administration ont voté ce vendredi 24 mars la fusion des trois universités lilloises en vue de la création de l'Université de Lille au 1er janvier 2018.

Ce vote vient couronner la démarche engagée depuis plus de 3 ans et le travail considérable mené par toute la communauté universitaire pour réaliser ce grand projet collectif.

Il s'agit désormais pour la communauté universitaire de donner vie collectivement à cette grande Université de Lille et de conduire avec fierté les perspectives qu'elle ouvre, notamment de par ses capacités à amplifier l'excellence universitaire reconnue par l'ISITE pour porter au plus haut les valeurs du service public.

Les conseils d'administration de chaque université ont également adopté l'organigramme et le projet de statuts de l'Université de Lille.

CONTACTS PRESSE

Marie CLERGUE

Chargée de mission
Université de Lille
Port. : 06 85 59 34 87
marie.clergue@univ-lille.fr

Stéphanie PIQUET

Coordinatrice Relations Presse
Université de Lille
Port. : 06 12 58 84 99
stephanie.piquet@univ-lille2.fr

Laurent POPULAIRE

Chargé de communication
Université de Lille - Droit et
Santé
Port. : 06 14 26 22 43
laurent.populaire@univ-lille2.fr

Délibération demandant la fusion avec les deux autres universités lilloises en vue de la création de l'Université de Lille au 1er janvier 2018

Résultat des votes

Université de Lille - droit et santé	Université de Lille - sciences et technologies	Université de Lille - sciences humaines et sociales
Pour : 21	Pour : 28	Pour : 29
Contre : 12	Contre : 5	Contre : 5
Abstention : 1	Abstention : 0	Abstention : 2
Ne prend pas part au vote : 0	Ne prend pas part au vote : 0	Ne prend pas part au vote : 0